

# Logiciel libre : idée fausse, quand tu nous tiens !

On le sait, les préjugés ont la peau dure, et le logiciel libre a bien du mal à se débarrasser de ceux qu'il traîne derrière lui. Quels que soient ces préjugés, d'où qu'ils viennent, il est assez aisé d'y répondre et de les corriger lorsqu'on s'intéresse un tant soit peu au monde du libre, mais la méconnaissance du « grand public » et les efforts des adversaires du libre pour le dénigrer ont ancré ces idées dans l'esprit de pas mal de gens<sup>[1]</sup>.



Il faut croire que les campagnes de FUD de Microsoft et consorts ont porté leurs fruits, même si heureusement des acteurs du libre tels que Firefox, Wikipédia, OpenOffice.org et Ubuntu, entre autres, contribuent à faire connaître davantage les logiciels libres et à transformer les mentalités. Cependant, malgré les progrès accomplis depuis quelques années, la visibilité croissante et l'image positive qu'est en train de gagner le libre, certaines idées fausses perdurent et constituent sans doute un frein à une adoption plus vaste des logiciels et systèmes d'exploitation libres.

Voici donc un article synthétique<sup>[2]</sup> qui dresse la liste des cinq idées fausses les plus répandues concernant le Libre, et les arguments à y opposer lorsqu'au détour d'une conversation sur Internet ou chez vos amis un vilain troll pointe le bout de son nez...

## Comment mal comprendre le Logiciel Libre

How to Misunderstand Free Software

27 juin 2008 – GetGNULinux.org

(Traduction Framalang : Thomas P., Vincent L., Daria et Yostral)

Cinq idées fausses à propos du Logiciel Libre, avec leurs corrections.

## **1. L'industrie du logiciel ne peut plus fonctionner si les programmeurs ne sont pas payés.**

Commençons par un simple fait: les programmeurs de Logiciel Libre aiment être payés, et ils ont tous besoin d'acheter un déjeuner à un moment ou à un autre. Lorsque nous parlons de Logiciel Libre, nous faisons référence à la liberté, pas au prix. En réalité, vous pouvez payer pour obtenir du Logiciel Libre (ou du logiciel à « source ouverte »), que vous pouvez ensuite étudier, modifier et copier à volonté.

Comment est-ce que cela fonctionne ? Vous pouvez voir cela de cette manière : le logiciel est seulement du code, le code est seulement des mathématiques. Lorsque vous voyez le logiciel comme des mathématiques utiles, un langage élaboré, pas comme de la propriété ordinaire, alors il n'y a pas de raison de limiter son utilisation par d'autres.

Comme pour les mathématiques (où personne ne revendiquerait la propriété d'une équation), le logiciel requiert des connaissances avancées pour être adapté, amélioré, appliqué correctement. C'est là que les programmeurs génèrent des revenus : de nombreux clients, en particulier les entreprises, sont prêtes à payer pour des mises à jour de sécurité régulières et des améliorations de logiciel.

Les entreprises du Logiciel Libre bénéficient d'un système de développement très décentralisé avec un grand nombre de contributeurs bénévoles. Les revenus dans l'industrie du Logiciel Libre sont peut-être plus minces que dans sa contrepartie propriétaire, mais ils ne sont en aucun cas négligeables. Au final, les particuliers finissent

généralement par utiliser du Logiciel Libre gratuitement.

Le Logiciel Libre n'a pas pour objet de supprimer les motivations des programmeurs. Il s'agit de voir le code comme de la connaissance qui ne doit pas être cachée à l'utilisateur. Cela fonctionne avec un modèle économique différent, grâce auquel de nombreuses entreprises fonctionnent déjà bien.

## **2. L'innovation est tuée dans le Logiciel Libre.**

Une croyance répandue est que si n'importe qui peut copier des idées, l'innovation va être étouffée.

En réalité, la liberté est souvent la clé d'un logiciel innovant et à succès :

- N'importe qui est autorisé et encouragé à travailler dessus;
- De nombreuses personnes sont prêtes à participer;
- Il n'est pas nécessaire de tout ré-inventer, les idées peuvent être améliorées directement.

Les logiciels non-propriétaires apparaissent dans de nombreux domaines, prenons juste quelques exemples :

- Applications : Firefox (navigateur web), Inkscape (logiciel de dessin vectoriel).
- Systèmes complets : Apache (serveur web), OpenBSD (système d'exploitation), et bien sûr GNU/Linux.
- Formats et protocoles : HTML (pages web), BitTorrent (partage de fichiers), ODF (documents bureautiques).
- Applications serveur : Drupal (Système de gestion de contenu), WordPress (blog).

## **3. Tout ce qu'on attend d'un logiciel, c'est que ça fonctionne (qui se soucie du code source ?)**

Tout le monde devrait se préoccuper de savoir si son logiciel est libre. Imaginez que vous achetez une voiture dont vous

avez interdiction d'ouvrir le capot. Peu importe que vous sachiez comment fonctionne une voiture – le fait est que personne ne sera en mesure de vérifier le moteur. Comment pouvez-vous avoir confiance dans votre voiture, si personne ne peut s'assurer qu'elle est fiable, qu'elle ne fuit pas, qu'elle n'est pas nuisible à la société et à l'environnement ?

L'idée est la même avec le logiciel – excepté que le code fait bien plus que de bouger des voitures. Le logiciel fait tourner nos ordinateurs, téléphones, TV, lecteurs multimédia et bien plus encore, transportant de l'information et notre culture.

Le logiciel libre est aussi important que l'expression libre, que le libre marché. Si le logiciel est libre, les utilisateurs en ont le contrôle tout en gardant leur indépendance vis-à-vis de lui.

Bonnes nouvelles : *en plus de tout, le logiciel libre aussi, « Ça fonctionne »*. Et en fait, bien souvent, il fonctionne mieux. Démarrez votre PC sur un live-CD GNU/Linux, pour essayer un système bien organisé, tout compris, sans installation, afin de vous en rendre compte par vous-même.

#### **4. Le logiciel libre ne respecte pas les droits d'auteurs et les logiciels brevetés.**

Pour répondre correctement à ceci, nous devons faire une nette distinction entre le droit d'auteur et les brevets. Le droit d'auteur est un droit attribué à l'auteur sur sa création (par exemple le texte d'un livre, ou le code source d'un programme). Un brevet, quant à lui, est un contrôle exclusif enregistré, payé, sur un processus ou l'application d'une idée.

Les droits d'auteur sont très importants dans le logiciel libre. C'est le mécanisme même, central à la GNU General Public License, qui assure que le logiciel demeure libre, et que les auteurs voient leur travail crédité. Les programmes sont sujets à droits d'auteur, qu'ils soient libres ou

propriétaires.

N'importe quel auteur de logiciel propriétaire peut facilement vérifier que son droit d'auteur n'a pas été violé dans une application du logiciel libre, puisque son code source est facilement disponible.

Les brevets logiciels, d'un autre côté, sont un concept très controversé. Pour faire bref : il n'y a rien de tel qu'un « logiciel breveté ». En enregistrant un brevet, toutefois, quelqu'un peut revendiquer sa propriété d'un *processus*. Le brevet s'applique alors à tous les logiciels qui utilisent ce processus, qu'ils soient propriétaires ou libres. Les brevets logiciels :

- Sont onéreux et sont délivrés seulement quelques semaines après leur application;
- Sont limités géographiquement (un brevet délivré aux USA est inutile en Europe);
- Ont une longue durée de vie (souvent 20 ans) dans une industrie qui bouge vite;
- Sont souvent complètement triviaux (c'est à dire sans innovation réelle).

En tant que tel, ils sont rarement utilisés pour bénéficier aux innovateurs (et en fait, rarement utilisés par les innovateurs eux-mêmes).

On peut dire sûrement que n'importe quelle partie de taille moyenne d'un logiciel viole des brevets, dans plusieurs pays, qu'il soit libre ou non. En fonction de la capacité de la société détentrice à couvrir de lourds frais juridiques et à se défendre contre des actions légales vengeresses, des royalties et des restrictions peuvent être appliquées grâce à ces brevets.

## **5. Le logiciel libre est comme le communisme.**

Les partisans de cette idée soutiennent qu'il ne peut y avoir

de propriété privée avec le logiciel libre (ou « Open Source »). Répondons à ceci avec un exemple.

Supposons que vous utilisez une application qui est du logiciel libre, chez vous et dans votre société. Vous trouvez une belle façon de l'améliorer, de telle manière que maintenant avec votre version modifiée, votre ordinateur fonctionne mieux, et vos usines tournent deux fois plus vite !

Cette version modifiée est votre propre version. Vous n'êtes pas obligés d'en parler à quiconque, ni de partager aucun profit que vous avez fait en l'utilisant. Vous exercez simplement votre liberté à utiliser et modifier le logiciel libre.

Ce que demande la licence sur le logiciel libre est que si vous redistribuez le logiciel, alors vous devez le laissez libre. A savoir, si vous vendez des CD avec votre logiciel, ou commencez à laisser des personnes en dehors de chez vous ou de votre société l'utiliser, alors vous devez :

- Soit donner à chacun les mêmes droits que lorsque vous aviez obtenu le logiciel original, c'est-à-dire, la liberté d'inspecter, modifier et redistribuer la version modifiée;
- Ou, séparer clairement le logiciel original et vos ajouts secrets (c'est-à-dire que vos ajouts ne doivent rien contenir de l'oeuvre originale).

Vous « possédez » donc davantage un logiciel libre qu'un logiciel propriétaire, dont le concepteur décide de ce que vous pouvez ou ne pouvez pas en faire.

*Le logiciel libre n'a rien à voir avec un système politique.* Vous pouvez faire tourner du logiciel libre au-dessus de logiciel propriétaire, aussi bien que l'inverse. La licence sur le logiciel libre est simplement un contrat éthique entre le programmeur et l'utilisateur final.

## Notes

[1] Crédit photo : Skpy (Creative Commons By-Sa)

[2] Nous avons traduit cet article l'été dernier en ignorant qu'il en existait déjà une version française sur la très intéressante initiative Passer à Linux (dont nous devrions parler plus souvent d'ailleurs). Du coup cela donne deux versions pour le prix d'une !